

(tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire)

- 1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 2) La limite cible comprend les émissions et les absorptions liées au sol provenant des matières premières bioénergétiques.

Les Vêtements de Sport Gildan publie les résultats du deuxième trimestre de 2023 et actualise ses prévisions pour l'exercice complet

- Ventes de 840 millions de dollars
- Marge opérationnelle de 21,7 % et marge opérationnelle ajustée¹ de 16,5 %
- Bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,87 \$ et bénéfice dilué par action ajusté¹ de 0,63 \$
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 182 millions de dollars et flux de trésorerie disponibles¹ de 126 millions de dollars
- Environ 145 millions de dollars retournés aux actionnaires au cours du trimestre par voie de dividendes et de rachats d'actions
- La Société annonce le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 5 % du total des actions émises et en circulation
- La Société revoit à la baisse ses prévisions pour l'exercice 2023 afin de tenir compte de l'incidence des conditions actuelles du marché

Montréal, le jeudi 3 août 2023 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) annonce aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 2 juillet 2023.

« Nous sommes satisfaits du rendement de notre chiffre d'affaires, qui a dépassé nos prévisions pour le trimestre, par rapport à une forte période comparative », a affirmé Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « De plus, dans un environnement macroéconomique difficile, nous continuons à accroître notre part de marché grâce à notre position concurrentielle forte et à l'exécution continue de notre stratégie de croissance durable. »

Au deuxième trimestre, nous avons généré des ventes nettes de 840 millions de dollars grâce à un volume de ventes de vêtements de sport plus important que prévu, qui a contrebalancé la gamme de produits plus faible que prévu dans cette catégorie. La marge opérationnelle s'est établie à 21,7 % et reflète un profit net sur l'assurance de 74 millions de dollars, partiellement compensée par des charges de restructuration de 30 millions de dollars. En excluant ces éléments, notre marge opérationnelle ajustée¹ de 16,5 % a été légèrement supérieure à nos attentes. Par conséquent, nous avons clos le trimestre avec un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,87 \$ et un bénéfice dilué par action ajusté¹ de 0,63 \$. Conformément à nos priorités en matière d'affectation des capitaux et à notre engagement de retourner des capitaux aux actionnaires, nous avons continué d'être actifs dans le cadre de notre programme de rachat d'actions au cours du trimestre et avons racheté environ 2,6 millions d'actions au coût de 78 millions de dollars. Notre programme actuel arrivant à échéance en août, notre conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre d'un renouvellement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au cours des douze prochains mois. La Société a clos le deuxième trimestre de 2023 avec une dette nette¹ de 1 170 millions de dollars et un ratio de levier financier¹ de la dette nette équivalant à 1,8 fois le BAIIA ajusté¹ des douze derniers mois consécutifs, dans les limites de nos niveaux d'endettement ciblés.

Résultats opérationnels du deuxième trimestre de 2023

Les ventes nettes de 840 millions de dollars pour le deuxième trimestre ont été supérieures à nos attentes, mais représentent une baisse de 6 % par rapport au trimestre record de l'exercice précédent. Dans la catégorie des vêtements de sport, nous avons généré des ventes de 692 millions de dollars, en baisse de 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle avait bénéficié du réapprovisionnement des stocks des distributeurs après le déstockage qui a eu lieu pendant la pandémie, et de l'environnement de production serré en 2021. Au deuxième trimestre, la tendance dans les points de vente des distributeurs nord-américains d'un exercice à l'autre pour la catégorie des vêtements de sport a été positive grâce à la performance en Amérique du Nord. Les marchés internationaux se sont avérés plus difficiles que nous l'avions prévu, les ventes au cours du trimestre ayant diminué de 2 % par rapport à un an plus tôt compte tenu de l'affaiblissement séquentiel des tendances dans les points de vente. Nous avons constaté un élan accru dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements pendant le trimestre, les ventes ayant totalisé 149 millions de dollars, soit une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance des volumes de ventes de sous-vêtements, qui reflète l'expansion de notre offre de marques privées et le lancement de nouveaux programmes dans le réseau de la vente au détail sur le marché de masse. En outre, alors que la demande de sous-vêtements pour hommes a continué de baisser d'un exercice à l'autre, nous sommes satisfaits de constater une amélioration séquentielle des tendances dans les points de vente.

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé un bénéfice brut de 217 millions de dollars, ou 25,8 % des ventes, soit une baisse de 48 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable essentiellement à l'augmentation des coûts des fibres d'un exercice à l'autre, comme prévu, et à la gamme de produits désavantageuse, facteurs qui, pris collectivement, ont plus que contrebalancé l'incidence favorable d'un exercice à l'autre de la hausse des prix de vente nets au cours du trimestre.

Les charges de vente et charges générales et administratives ont totalisé 78 millions de dollars, ou 9,3 % des ventes, en baisse de 11 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait des charges moins élevées liées à la rémunération variable et de la poursuite des mesures de contrôle des coûts, facteurs qui ont plus que compensé l'incidence de l'inflation sur les coûts. Cela représente une amélioration de 70 points de base d'un exercice à l'autre malgré l'incidence de la réduction de l'effet de levier sur les ventes.

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé un bénéfice opérationnel de 183 millions de dollars, ou 21,7 % des ventes, compte tenu d'un profit net sur l'assurance de 74 millions de dollars lié aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en 2020, contrebalancé en partie par des charges de restructuration de 30 millions de dollars qui comprennent la fermeture d'une installation de couture au Honduras. En comparaison, le bénéfice opérationnel s'était établi à 174 millions de dollars, ou 19,4 % des ventes, pour l'exercice précédent. En excluant ces éléments, notre bénéfice opérationnel ajusté¹ de 139 millions de dollars, ou 16,5 % des ventes, qui a été légèrement supérieur à nos attentes, a diminué de 37 millions de dollars, ou 310 points de base, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une baisse des ventes et de la marge brute ajustée¹, partiellement contrebalancée par la diminution des charges de vente et charges générales et administratives.

Compte tenu des charges financières nettes de 21 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'emprunt nets moyens, ainsi que de l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation, nous avons présenté un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et un bénéfice dilué par action ajusté pour le trimestre de 0,87 \$ et de 0,63 \$, respectivement, en hausse par rapport à 0,85 \$ et en baisse comparativement à 0,86 \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice net conforme aux PCGR pour le trimestre tient compte de l'incidence après impôt du profit net sur l'assurance et des charges de restructuration décrits ci-dessus.

Au deuxième trimestre, nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont totalisé 182 millions de dollars, ce qui tient compte de l'incidence positive nette du profit sur l'assurance mentionné plus haut. Ces flux de trésorerie se comparent à ceux de 210 millions de dollars obtenus un an plus tôt, en raison principalement d'une hausse des besoins en fonds de roulement et du bénéfice net moins élevé. Compte tenu des dépenses d'investissement de 56 millions de dollars, nous avons dégagé des flux de trésorerie disponibles de 126 millions de dollars au cours du deuxième trimestre, comparativement à 159 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique en grande partie par la diminution du bénéfice opérationnel. Les dépenses d'investissement engagées au cours du trimestre rendent compte des investissements dans notre nouveau complexe de fabrication au Bangladesh. À la fin du deuxième trimestre de 2023, la dette nette se chiffrait à 1 170 millions de dollars et le ratio de levier financier de la dette nette équivalait à 1,8 fois le BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs, dans les limites de nos niveaux d'endettement ciblés.

Résultats opérationnels depuis le début de l'exercice

Les ventes nettes pour le premier semestre clos le 2 juillet 2023 se sont élevées à 1 543 millions de dollars, en baisse de 8 % par rapport aux ventes du premier semestre de l'exercice précédent. Dans la catégorie des vêtements de sport, nous avons généré des ventes de 1 280 millions de dollars, en baisse de 146 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle avait bénéficié du réapprovisionnement des stocks des distributeurs après la pandémie et de l'environnement de production serré en 2021. Les tendances dans les points de vente d'un exercice à l'autre pour la catégorie des vêtements de sport ont affiché une amélioration progressive entre le premier et le deuxième trimestre. Bien que le volume des ventes de vêtements de sport ait été supérieur aux attentes au premier semestre, nous avons constaté que l'environnement macroéconomique a eu une incidence défavorable sur notre gamme de produits de vêtements de sport au cours du premier semestre. Les ventes de 118 millions de dollars à l'international étaient en baisse de 10 % par rapport à la période de l'exercice précédent. Dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, nous avons constaté une vigueur notable, les ventes ayant totalisé 264 millions de dollars, soit une hausse de 18 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance des volumes de ventes de sous-vêtements et de chaussettes. Nous tirons avantage du lancement et de l'expansion des programmes de vente au détail pour ces produits sur le marché de masse, après une période d'ajustement des stocks chez les détaillants.

Au cours du premier semestre, nous avons dégagé un bénéfice brut de 404 millions de dollars, soit une baisse de 101 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable au recul des ventes et à la contraction des marges brutes. La marge brute de 26,2 % a diminué de 410 points de base d'un exercice à l'autre. Cette baisse s'explique principalement par l'incidence, sur notre coût des ventes, du coût des fibres qui a atteint un sommet et de la hausse du coût des intrants utilisés dans la fabrication, deux éléments qui étaient prévus, et par la gamme de produits moins avantageuse. Ces facteurs ont été compensés en partie par les prix de vente nets plus élevés.

Les charges de vente et charges générales et administratives de 160 millions de dollars pour le premier semestre de 2023 ont diminué de 11 millions de dollars comparativement aux niveaux de l'exercice précédent, et les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes se sont établies à 10,4 %, comparativement à 10,2 % un an plus tôt, en raison surtout de la réduction de l'effet de levier sur les ventes, contrebalancée en partie par l'incidence favorable des charges moins élevées, dont celles liées à la rémunération variable.

Nous avons dégagé un bénéfice opérationnel de 311 millions de dollars, ou 20,1 % des ventes, compte tenu de l'incidence favorable du profit net sur l'assurance de 77 millions de dollars et du profit de 25 millions de dollars sur la cession-bail d'une de nos installations de distribution aux États-Unis, en partie contrebalancée par la hausse de 33 millions de dollars des coûts de restructuration, par rapport à un bénéfice opérationnel de 336 millions de dollars, ou 20,1 % des ventes, au premier semestre de l'exercice précédent. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel ajusté s'est établi à 241 millions de dollars, ou 15,6 % des ventes, soit une baisse de 93 millions de dollars, ou 440 points de base, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète surtout la baisse des ventes et la pression exercée sur la marge brute au cours du premier semestre, comme il est mentionné plus haut.

Compte tenu de la hausse de 38 millions de dollars des charges financières nettes en raison de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux d'emprunt nets moyens, de l'impôt conforme aux PCGR lié aux ajustements qui précèdent, ainsi que de l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation, nous avons présenté un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et un bénéfice dilué par action ajusté pour le premier semestre de 1,41 \$ et de 1,08 \$, respectivement, en baisse par rapport à un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et un bénéfice dilué par action ajusté de 1,62 \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice net conforme aux PCGR tient compte de l'incidence après impôt des profits nets et des charges de restructuration décrits ci-dessus.

Perspectives

Nous sommes d'avis que notre modèle verticalement intégré, notre structure de coûts concurrentielle, notre leadership en matière de prix, la disponibilité de nos produits et notre force en matière de développement durable nous permettent d'accroître notre part de marché dans les catégories de produits clés et de dégager de meilleurs rendements que nos pairs. De plus, les périodes comparatives solides étant maintenant derrière nous, nous prévoyons encore une augmentation de nos produits pendant le deuxième semestre de l'année au vu du lancement planifié de programmes de vente au détail supplémentaires. Cela dit, et malgré l'accroissement continue de la part de marché, nous constatons que les conditions actuelles du marché ont une incidence défavorable sur la gamme de produits des vêtements de sport, tant en Amérique du Nord que sur les marchés internationaux, car les clients se concentrent sur les produits à bas prix. Compte tenu de l'incertitude à court terme liée à l'environnement macroéconomique, nous

estimons qu'il est prudent de modérer nos prévisions antérieures pour l'exercice 2023 en ce qui concerne la croissance des produits et les marges opérationnelles.

En conséquence, pour l'exercice 2023, nous actualisons nos prévisions, comme suit :

- Stabilité ou baisse dans le bas d'une fourchette à un seul chiffre des produits pour l'exercice complet, par rapport à nos prévisions antérieures d'augmentation à un chiffre d'un exercice à l'autre;
- Une marge opérationnelle ajustée légèrement en deçà de l'extrémité inférieure de notre fourchette cible annuelle actuelle de 18 % à 20 % pour l'exercice complet;
- Un bénéfice dilué par action ajusté dans une fourchette de 2,55 \$ à 2,65 \$, compte tenu de l'incidence des rachats d'actions présumés de 5 % du flottant en 2023. Nos perspectives précédentes prévoyaient un bénéfice par action pour l'exercice 2023 aligné au bénéfice dilué par action ajusté record de 3,11 \$ pour l'exercice 2022;
- Maintien des dépenses d'investissement à l'extrémité inférieure de notre fourchette de 6 % à 8 %;
- Des solides flux de trésorerie disponibles supérieurs à 425 millions de dollars pour l'exercice complet.

Les prévisions ci-dessus supposent qu'il n'y aura pas de détérioration significative découlant des conditions du marché, notamment en ce qui a trait aux prix et à l'inflation, et reflètent les hypothèses mentionnées plus haut. En outre, elles reflètent nos attentes en date du 3 août 2023 et sont assujetties à des incertitudes commerciales et à des risques importants, notamment les facteurs décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et de notre rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2023. Le conseil peut modifier, prolonger ou mettre fin aux programmes de rachat d'actions actuel ou futurs à tout moment.

ESG

« Le 28 juin 2023, nous avons eu le plaisir d'être à nouveau reconnus par Corporate Knights comme l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « Renforçant notre leadership continu en matière de pratiques ESG, qui font partie intégrante de notre stratégie de croissance durable, cette distinction souligne une fois de plus les efforts et la détermination de la Société en vue de soutenir et de favoriser un avenir plus juste et durable. »

Au cours du trimestre, nous avons franchi une nouvelle étape importante dans la réalisation de notre stratégie ESG de nouvelle génération lorsque l'initiative Science Based Targets (SBTi) a confirmé les objectifs à court terme de portée 1, 2 et 3 pour 2030 de Gildan. Gildan s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 en termes absolus de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence² 2018. Gildan s'est également engagée à réduire ses émissions de portée 3 en termes absolus de 13,5 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019.

Déclaration du dividende trimestriel

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende en trésorerie de 0,186 \$ par action, qui sera versé le 18 septembre 2023 aux actionnaires inscrits en date du 24 août 2023. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Gildan a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») relativement au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 9 août 2023 en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 8 778 638 actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan. En date du 31 juillet 2023, Gildan comptait 175 572 760 actions ordinaires émises et en circulation.

Gildan est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 août 2024 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats seront réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées relativement aux actions ordinaires sur la TSX pour les six mois civils se terminant le 31 juillet 2023 était de 370 447. En conséquence, et conformément aux exigences de la TSX, Gildan peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, dont la NYSE, jusqu'à 92 611 actions ordinaires chaque jour par

l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils les plus récemment révolus.

Le prix que doit payer Gildan pour toute action ordinaire correspond au cours de l'action au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, et les achats aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat s'effectueront moyennant un escompte par rapport au cours en vigueur conformément aux modalités de l'ordonnance d'exemption. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le moment auquel seront effectués ces rachats sont à la discrétion de Gildan et conditionnels aux limitations stipulées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, qui a commencé le 9 août 2022 et prendra fin le 8 août 2023, Gildan est autorisée à racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 132 337 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan au 31 juillet 2022. De ce montant, Gildan a racheté un total de 7 492 700 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 31,00 \$. Les actions ordinaires ont été rachetées par l'intermédiaire de la TSX et de la NYSE, ou de systèmes de négociation canadiens parallèles.

Gildan conclura un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à la date de début de celle-ci ou autour de cette date. Le régime permettra le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certains paramètres de négociation, à des moments où il serait d'ordinaire interdit à Gildan de le faire en raison des restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées. Hors des périodes préétablies d'interdiction d'opérations auto-imposées, les actions ordinaires peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la discrétion de la direction de la Société, conformément aux règles de la TSX et à la législation en valeurs mobilières applicable.

La direction de Gildan et le conseil d'administration sont d'avis que le rachat d'actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des ressources financières de Gildan et que le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités n'empêchera pas Gildan de continuer à viser une croissance interne et à rechercher des acquisitions complémentaires.

Données sur les actions en circulation

En date du 28 juillet 2023, 175 692 760 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 2 516 773 options sur actions et 76 799 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix d'exercice prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société.

Information sur la conférence téléphonique

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30, HE, pour présenter les résultats de la Société pour le deuxième trimestre de 2023. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible dans la section Investisseurs du site Web corporatif de Gildan à l'adresse suivante : <https://gildancorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez le (800) 715-9871 (Canada et États-Unis) ou le (646) 307-1963 (international), suivi du code 9038229#. Une retransmission de la conférence téléphonique sera disponible pendant 7 jours à compter de 13 h, HE, en composant le (800) 770-2030 (Canada et États-Unis) ou le (609) 800-9909 (international), suivi du même code.

Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec le rapport de gestion de Gildan et ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date qui seront déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur le site Web corporatif de Gildan.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement peuvent exister entre les états financiers consolidés résumés et les tableaux sommaires qui se trouvent dans le présent communiqué de presse.

Information financière supplémentaire

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES (NON AUDITÉES)

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)</i>	T2 2023	T2 2022	Variation (%)	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022	Variation (%)
Ventes nettes	840,4	895,6	(6,2) %	1 543,3	1 670,5	(7,6) %
Bénéfice brut	216,6	265,0	(18,3) %	404,3	505,4	(20,0) %
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	216,8	265,0	(18,2) %	401,2	504,1	(20,4) %
Charges de vente et charges générales et administratives ⁵⁾	78,1	89,4	(12,6) %	159,9	170,4	(6,2) %
Profit sur une cession-bail	—	—	n. s.	(25,0)	—	n. s.
Profits nets sur l'assurance	(74,2)	—	n. s.	(74,2)	—	n. s.
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	n. s.	32,8	(1,2)	n. s.
Bénéfice opérationnel	182,7	174,0	5,0 %	310,7	336,2	(7,6) %
Bénéfice opérationnel ajusté ¹⁾	138,7	175,6	(21,0) %	241,2	333,7	(27,7) %
BAIIA ajusté ¹⁾	170,3	207,9	(18,1) %	300,7	399,4	(24,7) %
Charges financières	20,7	7,4	179,7 %	37,7	14,4	161,8 %
Charge d'impôt sur le résultat	6,7	8,4	(20,2) %	20,1	17,2	16,9 %
Bénéfice net	155,3	158,2	(1,8) %	252,9	304,6	(17,0) %
Bénéfice net ajusté ¹⁾	112,3	159,8	(29,7) %	193,9	304,1	(36,2) %
Bénéfice de base par action	0,87	0,85	2,4 %	1,42	1,63	(12,9) %
Bénéfice dilué par action	0,87	0,85	2,4 %	1,41	1,62	(13,0) %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,63	0,86	(26,7) %	1,08	1,62	(33,3) %
Marge brute ²⁾	25,8 %	29,6 %	(3,8) pp	26,2 %	30,3 %	(4,1) pp
Marge brute ajustée ¹⁾	25,8 %	29,6 %	(3,8) pp	26,0 %	30,2 %	(4,2) pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes ³⁾	9,3 %	10,0 %	(0,7) pp	10,4 %	10,2 %	0,2 pp
Marge opérationnelle ⁴⁾	21,7 %	19,4 %	2,3 pp	20,1 %	20,1 %	—
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	16,5 %	19,6 %	(3,1) pp	15,6 %	20,0 %	(4,4) pp
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	181,8	209,7	(13,3) %	2,4	158,3	(98,5) %
Dépenses d'investissement	(56,0)	(55,6)	0,7 %	(129,9)	(89,6)	45,0 %
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	126,0	159,4	(21,0) %	(76,2)	74,0	n. s.
<i>Au (en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	2 juillet 2023	1^{er} janvier 2023				
Stocks	1 226,7	1 225,9				
Créances clients	525,2	248,8				
Dettes nette ¹⁾	1 170,0	873,6				
Levier financier de la dette nette ¹⁾	1,8	1,1				

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.

5) La Société a révisé des données comparatives afin de se conformer à la présentation de la période à l'étude en intégrant le poste « Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients » dans les charges de vente et charges générales et administratives.

n. s. = non significatif

VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2023	T2 2022	Variation (%)	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022	Variation (%)
Vêtements de sport	691,7	757,8	(8,7) %	1 279,6	1 425,1	(10,2) %
Articles chaussants et sous-vêtements	148,7	137,8	7,9 %	263,7	245,4	7,5 %
	840,4	895,6	(6,2) %	1 543,3	1 670,5	(7,6) %

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2023	T2 2022	Variation (%)	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022	Variation (%)
États-Unis	745,9	796,1	(6,3) %	1 371,0	1 477,9	(7,2) %
Canada	28,1	31,4	(10,5) %	53,8	61,6	(12,7) %
International	66,4	68,1	(2,4) %	118,5	131,0	(9,5) %
	840,4	895,6	(6,2) %	1 543,3	1 670,5	(7,6) %

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR ainsi qu'à certains ratios non conformes aux PCGR décrits ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et un rapprochement de chacune d'elles avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable figurent ci-dessous.

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions se sont établis respectivement à 30,0 millions de dollars et à 32,8 millions de dollars ((recouvrement de coûts) de 1,6 million de dollars et de 1,2 million de dollars en 2022). Il y a lieu de se reporter à la rubrique 5.4.6 intitulée « Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du rapport de gestion intermédiaire pour une analyse détaillée de ces coûts et recouvrements.

Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a élargi la portée de cette initiative stratégique pour inclure une réduction importante du nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail. Cette initiative stratégique avait pour objectifs la cessation des activités de distribution à la pièce et l'abandon des styles et des unités de produits redondants et moins productifs entre les marques, ainsi que de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Cette initiative stratégique a notamment entraîné des réductions de valeur des stocks pour ramener la valeur comptable des unités de produits abandonnées à leur valeur de liquidation et la constitution de provisions pour les rendus sur ventes relatifs aux retours de produits liés aux unités de produits abandonnées et la réduction de valeur du matériel de production liés aux unités de produits abandonnées. L'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Les profits et les charges liés à cette initiative s'établissent comme suit :

- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, des recouvrements de néant.
- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, des recouvrements de néant et de 1 million de dollars sont inclus dans le coût des ventes.

Profits nets sur l'assurance

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les profits nets sur l'assurance respectivement de 74,0 millions de dollars et de 77,3 millions de dollars (néant et 0,3 million de dollars en 2022) se rapportent aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance se rapportent à la comptabilisation des recouvrements d'assurance pour les pertes liées à l'interruption des activités et des recouvrements d'assurance pour le matériel endommagé. Les profits sur l'assurance liés aux recouvrements pour les pertes liées à l'interruption des activités se sont élevés à 74,2 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023 (néant en 2022), sont comptabilisés dans les profits sur l'assurance et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les profits nets et les pertes nettes sur l'assurance se rapportant aux recouvrements pour le matériel endommagé se sont chiffrés à une perte de 0,2 million de dollars et à un profit de 3,1 millions de dollars, respectivement (néant et profit de 0,3 million de dollars en 2022), sont comptabilisés dans le coût des ventes et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Profit sur une cession-bail

Au premier trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après avoir reflété une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars) sur la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. L'incidence de ce profit sert d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient

autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022
Bénéfice net	155,3	158,2	252,9	304,6
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	1,0	—	10,5	2,0
Bénéfice net ajusté	112,3	159,8	193,9	304,1
Bénéfice de base par action	0,87	0,85	1,42	1,63
Bénéfice dilué par action	0,87	0,85	1,41	1,62
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,63	0,86	1,08	1,62

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société et des profits nets sur l'assurance. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022
Bénéfice brut	216,6	265,0	404,3	505,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Pertes nettes (profits nets) sur l'assurance	0,2	—	(3,1)	(0,3)
Bénéfice brut ajusté	216,8	265,0	401,2	504,1
Marge brute	25,8 %	29,6 %	26,2 %	30,3 %
Marge brute ajustée ¹⁾	25,8 %	29,6 %	26,0 %	30,2 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était néant pour les deux périodes.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, les profits nets sur l'assurance et le profit sur une cession-bail. La marge opérationnelle ajustée correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022
Bénéfice opérationnel	182,7	174,0	310,7	336,2
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Bénéfice opérationnel ajusté	138,7	175,6	241,2	333,7
Marge opérationnelle	21,7 %	19,4 %	20,1 %	20,1 %
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	16,5 %	19,6 %	15,6 %	20,0 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était néant pour les deux périodes.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, la reprise des pertes de valeur des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail et l'incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits de la Société. La direction se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens

normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022
Bénéfice net	155,3	158,2	252,9	304,6
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31,6	32,3	59,5	65,7
Charges financières, montant net	20,7	7,4	37,7	14,4
Charge d'impôt sur le résultat	6,7	8,4	20,1	17,2
BAIIA ajusté	170,3	207,9	300,7	399,4

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel en 2023	Cumul annuel en 2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	181,8	209,7	2,4	158,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(55,8)	(50,3)	(78,6)	(84,3)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant : (Cessions) acquisitions d'entreprises	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles	126,0	159,4	(76,2)	74,0

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023
Dettes à long terme (y compris la partie courante)	1 145,0	930,0
Dettes bancaires	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	93,6	94,0
Total de la dette	1 238,6	1 024,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(68,6)	(150,4)
Dettes nettes	1 170,0	873,6

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets en raison principalement d'ajustements dans ce dernier liés à la comptabilisation des contrats de location. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	665,3	764,2
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
(Cessions) acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	665,3	764,2
Dettes nettes	1 170,0	873,6
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	1,8	1,1

1) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société était de 1,9 au 2 juillet 2023.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives aux ventes nettes, à la marge brute, aux charges de ventes et charges générales et administratives, aux coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, à la marge opérationnelle, à la marge opérationnelle ajustée, au BAIIA ajusté, au bénéfice dilué par action, au bénéfice dilué par action ajusté, au taux d'imposition, aux flux de trésorerie disponibles, au rendement de l'actif net ajusté moyen, aux ratios de levier financier de la dette nette au BAIIA ajusté, au remboursement de capital et aux dépenses d'investissement, y compris nos prévisions financières décrites dans le présent communiqué de presse à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des

États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition de variants de la COVID;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques par rapport aux niveaux actuels;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémismes, telle la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables, y compris la mise en place d'un taux d'imposition minimum global;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;

- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué, y compris nos prévisions financières actualisées pour l'exercice 2023 à la rubrique « Perspectives », sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours. L'offre de produits de la Société comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements et des chaussettes vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique et aux entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie. La Société commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, GOLDTOE® et Peds® ainsi que la marque Under Armour® grâce à une licence pour les chaussettes lui conférant des droits de distribution exclusive aux États-Unis et au Canada.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme ESG intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière d'ESG sont disponibles au www.gildancorp.com.

Relations avec les investisseurs :

Jessy Hayem, CFA

Vice-présidente et chef des relations avec les investisseurs

(514) 744-8511

jhayem@gildan.com

Relations avec les médias :

Geneviève Gosselin

Directrice, communications mondiales et marketing d'entreprise

(514) 343-8814

ggosselin@gildan.com